Projet de réponse du Conseil de l'UEO à la recommandation 235 de l'Assemblée sur les politiques nucléaires en Europe (Londres, 5 novembre 1973)

Légende: Le 5 novembre 1973, le secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) communique un projet de réponse du Conseil de l'UEO à la recommandation 235 de l'Assemblée sur les politiques nucléaires en Europe. Le document présente une série d'amendements français, dont la plupart sont retenus pour la réponse définitive à la recommandation, ainsi qu'une série d'amendements britanniques, dont tous sont retenus pour la réponse définitive à la recommandation.

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Note du secrétaire général. Recommandation No 235 sur les politiques nucléaires en Europe. Londres: 05.11.1973. WPM (73) 26/1. Exemplaire No 49. 14 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). http://www.anlux.lu. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1973, 01/05/1973-30/12/1974. File 202.415.30. Volume 1/1.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/projet_de_reponse_du_conseil_de_l_ueo_a_la_recommand ation_235_de_l_assemblee_sur_les_politiques_nucleaires_en_europe_londres_5_no vembre 1973-fr-c852437b-4afo-4abd-82ac-f9d6ff67od19.html



Date de dernière mise à jour: 25/10/2016



UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

U.E.O. CONFIDENTIEL

Original français/anglais

WPM (73) 26/1

Exemplaire No .49

5 novembre 1973

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

Recommandation No 235
sur les politiques nucléaires en Europe
(Doc. C (73) 104)

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint un projet de réponse à la Recommandation No 235 sur les politiques nucléaires en Europe.

Ce texte, établi sur la base du document WPM (73) 26, comprend, outre les amendements proposés par la délégation allemande et reproduits dans la feuille libre du 24 octobre, des amendements proposés depuis par les délégations britannique, française et néerlandaise. Il sera examiné par le groupe de travail à sa prochaine réunion.

9, Grosvenor Place Londres S.W.1.



Projet de réponse à la Recommandation No 235

∠En réponse à la Recommandation No 235 .sur la politique européenne de recherche et de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, le Conseil a l'honneur de faire savoir à l'Assemblée que :7⁽¹⁾

Première version du point 1 (version originale italienne avec des amendements proposés par les délégations allemande. française et néerlandaise):

- 1. D'importantes initiatives ont été prises, dans le cadre de la C.E.E., afin de promouvoir une coopération organique en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ces initiatives étaient bien entendu liées directement à l'EURATOM. Après l'élargissement de la Communauté, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark ont été automatiquement associés aux activités de l'EURATOM:
- ∠a) En application du traité de l'EURATOM, d'importantes
 activités ont été entreprises dans le domaine des réacteurs nucléaires : un groupe de travail spécial a été constitué par la
 Commission de la C.E.E. pour la mise au point des surgénérateurs.

 OU

 OU
- ∠ā) Dans le domaine des réacteurs nucléaires, le Conseil des Communautés européennes a créé un Comité de coordination pour les réacteurs rapides auquel il a été donné mandat d'étudier et de mettre en oeuvre une coordination et une coopération aussi larges que possible entre les différents programmes poursuivis par les Etats membres, notamment en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. 7(3)

.../...



⁽¹⁾ La délégation britannique propose de supprimer ce préambule figurant dans la version originale italienne.

⁽²⁾ Version originale italienne.(3) Amendement proposé par la délégation française.

b) Concurremment, toujours dans le cadre de la Communauté élargie, d'importants progrès ont été accomplis dans le domaine de l'uranium enrichi, qui constituera le principal combustible des réacteurs nucléaires de pointe. Plus récemment, afin d'améliorer la coordination entre ses membres, la C.E.E. a créé un comité permanent, dont la tâche principale sera d'étudier et de déterminer la demande prospective d'énergie nucléaire en Europe, et d'établir, d'après ces estimations, une comparaison des systèmes proposés par les divers pays pour satisfaire cette demande. L'accent devra être mis en particulier sur l'efficacité et le coût des systèmes retenus.

D'autre part, il a été créé deux associations d'études (1)

OU Le Comité comprend notamment les représentants des deux

Associations d'études (2) - auxquelles les principales industries nucléaires européennes ont décidé de participer - pour

l'évaluation des problèmes relatifs aux techniques de diffusion gazeuse (Eurodif) et d'ultracentrifugation (ACE).

.../...



⁽¹⁾ Version originale italienne.(2) Amendement proposé par la délégation française.

<u>U.E.O. CONFIDENTIEL</u> <u>WPM (73) 26/1</u>

: /Dici à la fin octobre, le Comité permanent adressera

- : un rapport à la Commission de la C.E.E., dans lequel figureront les prévisions des divers gouvernements sur les besoins probables d'uranium enrichi dans les années 80, établis sur la base des programmes nationaux de réalisation et de mise en service des réacteurs nucléaires.
- ce rapport examinera également en détail, du point de vue du coût et de l'efficacité, les avantages et les inconvénients des deux méthodes de production de l'uranium enrichi, à savoir diffusion gazeuse et ultracentrifugation. (1)

 [The devra étudier les moyens de promouvoir le développement de capacité industrielle nécessaire de la Communauté et de faciliter la coordination des initiatives entre les partenaires intéressés. (2)

.../...



⁽¹⁾ Version originale italienne amendée par la délégation allemande.

⁽²⁾ Addition proposée par la délégation française.

D'ici à la fin octobre, ces deux groupes adresseront un premier rapport au Comité permanent pour la coordination de l'enrichissement de l'uranium, dans lequel figureront les prévisions des divers gouvernements sur les besoins probables d'uranium enrichi dans les années 80, établis sur la base des programmes nationaux de réalisation et de mise en service des réacteurs nucléaires.

Ce premier rapport sera suivi d'un second, qui donnera tous renseignements utiles concernant les conditions générales de la fourniture d'uranium enrichi, que celui-ci soit produit par la méthode de diffusion gazeuse ou par celle de l'ultracentrifugation, et examinera du point de vue du coût et de l'efficacité les possibilités qui pourraient être offertes aux parties intéressées. (1)

.../...



⁽¹⁾ Version originale italienne amendée par la délégation néerlandaise

- d) Il faut citer également le "programme sur la fusion" qui a donné lieu, grâce à la participation des instituts et laboratoires nationaux, à une intéressante formule de coopération, permettant d'échanger et de comparer les résultats des recherches sur les perspectives à long terme de la fusion nucléaire, compte tenu des innovations techniques prévisibles dans le domaine des réacteurs nucléaires.

.../...



⁽¹⁾ La délégation française propose de supprimer ces mots.

Deuxième version du point l. proposée par la délégation britannique

- 1. Dans le cadre des Communautés élargies, d'importantes mesures ont été prises, directement liées à l'EURATOM, aux travaux de laquelle la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark prennent maintenant part, pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.
- a) En application du Traité sur l'EURATOM, d'utiles travaux ont été entrepris dans le domaine des réacteurs nucléaires, et un groupe de travail spécial a été constitué par la Commission de la C.E.E. pour la mise au point des surgénérateurs.
- b) Concurrement, toujours dans le cadre des
 Communautés élargies, d'importants progrès ont été
 accomplis touchant les possibilités d'une production
 européenne de l'uranium enrichi, principal combustible des
 futurs réacteurs de type avancé. Récemment, afin d'améliorer
 la coordination parmi ses membres, la C.E.E. a créé
 un Comité permanent dont la tâche principale sera de
 comparer et de déterminer la demande prospective d'énergie
 nucléaire dans les pays européens et d'établir, sur cette
 base, une comparaison des systèmes proposés par les divers
 pays pour satisfaire cette demande, compte tenu en
 particulier du coût et du rendement.

.../...



Le Comité comprend notamment les représentants des deux associations d'études créées pour examiner les problèmes de la production par diffusion gazeuse (Eurodif) et par ultracentrifugation (ACE), avec la participation des principales industries européennes.

Le Comité permanent soumettra à la Commission de la C.E.E. un rapport donnant les prévisions des gouvernements sur leurs besoins probables d'uranium enrichi dans les années 1930, sur la base des programmes nationaux de réalisation et d'entrée en service des réacteurs nucléaires. Ce rapport examinera aussi en détail, du point de vue du coût et du rendement, les avantages et les inconvénients des deux méthodes possibles de production d'uranium enrichi—diffusion gazeuse et ultracentrifugation.

c) Un autre important projet lancé par les membres fondateurs de la C.E.E., et auquel les trois nouveaux membres sont maintenant associés, est le Centre commun de recherche (CCR). Parmi les contributions que les quatre établissements de ce Centre apportent à la recherche nucléaire, il y a lieu de citer le programme de sécurité des réacteurs, qui présente un intérêt pour tous les pays d'Europe.

.../...



d) Particulièrement utile est le programme sur la fusion, qui a donné lieu, grâce à la participation des instituts et laboratoires nationaux, à une intéressante formule de coopération, permettant d'échanger et de comparer les résultats des recherches sur les perspectives à long terme de la fusion nucléaire, compte tenu des innovations techniques prévisibles.

.../...



Première version du point 2 (version originale italienne)

2. Dans un cadre européen plus large, et notamment en coopération avec les pays membres de l'O.C.D.E., les neuf membres de la C.E.E. ont entamé un intéressant programme de recherches dans le domaine du développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les principales réalisations comprennent la mise au point du réacteur à haute température "Dragon" et l'échange journalier de données entre les divers pays, par l'intermédiaire de l'A.E.E.N., sur les expérimentations et recherches effectuées avec les divers réacteurs.

Deuxième version du point 2, proposée par la délégation britannique

2. Dans un cadre européen plus large, et notamment en coopération avec les pays membres de l'O.C.D.E., les nouf membres de la C.E.E. ont entamé un intéressant programme de recherches dans le domaine du développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les principales réalisations comprennent la mise au point du réacteur à haute température "Dragon" et l'échange régulier entre les pays de renseignements sur les expérimentations et les recherches en cours par l'entremise de l'Agence de l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E.

.../...



Première version du point 3 (version originale italienne avec un amendement proposé par la délégation allemande

3. Les pays membres de la C.E.E. ont toujours attaché la plus grande importance à la possibilité d'associer tous les pays d'Europe occidentale à l'oeuvre du Comité permanent pour la coordination de l'enrichissement de l'uranium. Une invitation a été adressée officiellement à ces Etats à l'occasion de la création du Comité. Certains pays occidentaux, comme la Suède, la Suisse et l'Espagne, ont répondu favorablement, et leurs industries prennent part aux travaux de l'association d'études sur l'enrichissement de l'uranium.

On peut compter qu'avec le temps, un nombre encore plus grand de pays d'Europe occidentale souhaiteront s'associer à cette initiative.

Deuxième version du point 3, proposée par la délégation britannique

3. Les pays membres de la C.E.E. ont toujours attaché la plus grande importance à la possibilité d'associer tous les pays d'Europe occidentale à l'oeuvre du Comité permanent pour la coordination de l'enrichissement de l'uranium.

Lorsque ce Comité fut créé, une invitation fut adressée officiellement aux Etats non membres. La Suède, la Suisse et l'Espagne ont répondu favorablement, et leurs industries prennent part aux travaux du Comité. Il est probable qu'avec le temps, un nombre encore plus grand de pays d'Europe occidentale souhaiteront s'associer à cette initiative.

.../...



Première version du point 4 (version originale italienne)

- 4. Si le développement de la politique européenne dans ce secteur revêt aux yeux des gouvernements une priorité absolue, le Conseil n'en est pas moins convaincu des avantages d'une coopération avec les Etats-Unis. Plusieurs raisons encouragent les Neuf à élargir leur dialogue avec le gouvernement américain, et notamment:
- la nécessité de faire face à la raréfaction des approvisionnements de pétrole et autres sources d'énergie;
- les avantages évidents qui peuvent être tirés d'échanges de données et d'informations sur les programmes de recherches actuellement en cours des deux côtés de l'Atlantique dans le domaine des réacteurs nucléaires;
- l'opportunité d'examiner ensemble en étroite coopération le problème de la sécurité des réacteurs, en particulier des réacteurs à eau légère très répandus aux Etats-Unis et en Europe;
- enfin, l'opportunité de conclure des accords sur des problèmes communs tels que l'évacuation des déchets de combustibles nucléaires.

.../...



Le dialogue avec le gouvernement américain est déjà engagé, même si, à ce stade, il est encore limité surtout à des discussions techniques au niveau bilatéral. D'autre part certaines industries américaines se sont intéressées aux associations d'études sur l'enrichissement de l'uranium.

Il est peut-être trop tôt pour dire comment cette coopération avec les Etats-Unis se développera et la forme qu'elle prendra, puisque les gouvernements sont occupés actuellement à définir une politique européenne d'ensemble pour l'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Deuxième version du point 4, proposée par la délégation britannique

- 4. Si le développement de la politique européenne dans ce secteur revêt une priorité absolue, le Conseil n'en est pas moins convaincu des avantages d'une coopération appropriée avec les Etats-Unis. Parmi les raisons qui encouragent les Neuf à élargir leur dialogue avec le gouvernement américain, on peut citer :
- la nécessité de se préparer à la raréfaction des approvisionnements de pétrole et autres sources d'énergie;
- les avantages évidents d'un échange de données et d'informations sur les programmes de recherches actuellement en cours des deux côtés de l'Atlantique dans le domaine des réacteurs nucléaires;

.../...



- l'opportunité d'examiner en étroite coopération les problèmes de la sécurité des réacteurs, en particulier des réacteurs à eau légère;
- enfin, l'opportunité de conclure des accords sur des problèmes communs tels que l'évacuation des déchets radioactifs.

La coopération avec le gouvernement américain existe déjà, essentiellement au niveau bilatéral. D'autre part certaines industries américaines se sont intéressées aux associations d'études. Il est trop tôt pour dire comment cette coopération avec les Etats-Unis se développera à mesure que s'élabore une politique européenne d'ensemble sur l'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

